

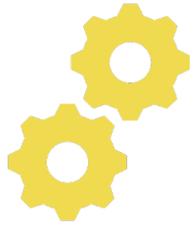


DIGITAL & CREATIVE BUSINESS LAW

# Loi « Avia » contre les contenus haineux sur internet (2/2)

## Ce qu'il faut retenir pour les plateformes

25 mai 2020



# De nouvelles obligations pour les opérateurs : le dispositif



Mise en place d'un dispositif de notification uniforme et facile d'utilisation

Accuser réception sans délai de toute notification de contenu haineux

Retirer le contenu dans les **24 h** de la notification

ou expliquer le refus de retrait dans les **7 jours**

Mettre en œuvre les moyens techniques et humains appropriés au traitement de ces demandes



# De nouvelles obligations pour les opérateurs : le recours interne

Mettre en place un recours interne



Pour l'auteur du contenu supprimé (sauf si la demande de retrait émane d'une autorité publique)

Pour l'auteur de la demande en cas de refus de retrait



# De nouvelles obligations pour les opérateurs : **informer**



Informer clairement, de manière détaillée et facilement accessible sur leur dispositif de modération et sur...

Les sanctions pénales en cas de publication de contenus « haineux »

Les dispositifs de recours, internes et juridictionnels, dont disposent les victimes

Les sanctions encourues en cas notifications abusives

Les délais de recours

Les voies de recours internes et juridictionnelles à disposition de l'auteur du contenu en cas de retrait abusif

Les acteurs en mesure d'assurer l'accompagnement des victimes



# De nouvelles obligations pour les opérateurs : rendre compte

## Rendre compte

Des moyens humains et technologiques qu'ils mettent en œuvre et des procédures qu'ils adoptent

Des actions et moyens qu'ils mettent en œuvre et des résultats obtenus dans la lutte et la prévention contre les contenus haineux

En se conformant aux directives du CSA

NEXT



# De nouvelles obligations pour les opérateurs : alerter



Alerter		
Les mineurs de – 15 ans	Les titulaires de l'autorité parentale	Les autorités publiques
Sur l'utilisation civique et responsable du service et sur les risques juridiques encourus en cas de diffusion par le mineur de contenus haineux		Des contenus retirés

# De nouvelles obligations pour les opérateurs : se localiser en France

- Désigner une personne physique située sur le territoire français exerçant les fonctions d'interlocuteur référent chargé de recevoir:
  - les demandes de l'autorité judiciaire
  - les demandes du Conseil supérieur de l'audiovisuel



# De nouvelles compétences pour le



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

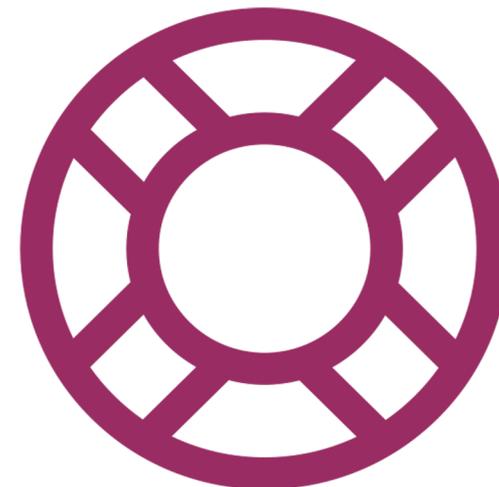
NEXT

INFORMER	CONTROLER	SANCTIONNER
<p>Recueillir les informations auprès des opérateurs → y compris les principes et méthodes de conception des algorithmes et les données utilisées par ces algorithmes pour filtrer les contenus</p>	<p>Veiller au respect par les opérateurs des obligations qui viennent d'être présentées</p>	<p>Prononcer des mises en demeure contre les opérateurs</p>
<p>Publier un bilan annuel</p>		<p>Sanctionner jusqu'à 20 millions d'euros / 4% du C.A. mondial</p>

Pour toute assistance dans la mise en œuvre de ces procédures :

- Vous pouvez nous contacter

Retrouvez la première partie de notre présentation de la loi Avia sur [www.next-law.fr](http://www.next-law.fr)





DIGITAL & CREATIVE BUSINESS LAW

INFORMATIQUE INTERNET RESEAUX SOCIAUX E-COMMERCE

DONNEES PERSONNELLES RGPD DATA PRIVACY

TRANSITION DIGITALE INNOVATION NUMERIQUE

CREATION SPECTACLES MUSIQUE DIVERTISSEMENT